

<p style="text-align: center;"><b>Pièces à fournir pour une demande de permis de construire en zone agricole (NC ou A)</b></p>
--

- **Note de présentation du projet de construction dans le cadre de l'économie générale de l'exploitation et justifiant précisément de la nécessité de la construction et de sa destination.**
  
- **L'original** récent de votre relevé parcellaire d'exploitation, délivré par la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du VAR (M.S.A.) pour le calcul de la surface agricole que vous exploitez.
  
- **Attestation** de la M.S.A. justifiant que votre exploitation agricole vous permet d'être bénéficiaire de l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles (AMEXA) en tant que **Chef d'Exploitation**.
  
- **Toute pièce** permettant d'appréhender l'existence physique de votre exploitation, entre autres :
  - Liste du matériel et des équipements agricoles en votre possession
  - Bail à ferme enregistré
  
- **Toute pièce officielle** justifiant la réalité de vos productions ou revenus agricoles telle que :
  - déclarations de récolte,
  - certificat de vente,
  - avis d'imposition
  
- **Relevé de la matrice cadastrale** de vos propriétés bâties et non bâties sur les communes concernées.
  
- **Pour une exploitation déjà existante :**
  - plans de situation de votre siège d'exploitation physique : logement, bâtiments agricoles, hangars où votre matériel est entreposé...